



Rapport d'évaluation relatif au développement territorial de France Parrainages

Phase 3

APRADIS





INTRODUCTION

L'association Apradis a mené un travail d'investigation à la demande de France Parrainages au cours de trois années et structuré en trois phases.

Les deux premières phases ont permis de mettre en lumière les éléments suivants :

- Le nécessaire « portage » et soutien politique et institutionnel par les conseils départementaux des territoires au sein desquels France Parrainages s'est implantée ;
- Le consensus¹ quant à l'intérêt, pour le développement de l'enfant, du parrainage de proximité ;
- L'importance du repérage social des antennes sur les territoires (par les partenaires et par le grand public) ;
- L'adéquation à rechercher en permanence entre parrain/marraine - famille et enfant parrainé ;
- L'évolution des équipes des territoires dans leur composition mais également dans les ajustements de leurs pratiques professionnelles et la complémentarité des binômes formés ;

Ce rapport rend compte de la troisième phase de travail initiée à la demande de France Parrainages.

Cette troisième phase avait trois grandes finalités :

- Identifier l'impact du développement territorial sur les enfants et adolescents parrainés ;
- Recueillir la perception du développement territorial par les acteurs de France Parrainages non implantés dans les territoires ;
- Capitaliser les observations.

Pour chacune de ces trois finalités, une méthodologie spécifique a été mise en œuvre et est, ci-dessous, précisée.

1. L'impact du développement territorial sur les enfants et adolescents parrainés

Objectif visé

- Recueillir la perception des premiers concernés par la mise en place d'un parrainage de proximité : les jeunes parrainés.

Méthodologie proposée pour interroger les enfants parrainés

Des focus-groupe² ont été organisés en parallèle d'un événement collectif et festif, organisé par France Parrainages.

L'information aux familles et aux parrains/marraines (ainsi que, le cas échéant, aux partenaires) avait été confiée aux professionnels des antennes ainsi que le lieu et la date de l'évènement.

Seuls les enfants parrainés volontaires ont participé à ce temps.

Trois typologies de groupe avaient été initialement envisagées, par tranche d'âge des bénéficiaires :

- Groupe 1 : moins de 11 ans

¹ Repéré aussi bien chez les partenaires (phase 1), que les professionnels, les familles d'origine ou encore les parrains/marraines (phase 2)

² Il s'agit d'une modalité de recherche qualitative au sein d'un groupe spécifique (ici les enfants et adolescents parrainés).



- Groupe 2 : de 12 à 15 ans
- Groupe 3 : plus de 15 ans.

Comme cela avait été anticipé avec France Parrainages, la méthodologie proposée a été adaptée en fonction des réalités de chaque antenne. Ainsi, au final, les enfants parrainés ont été rencontrés selon le format suivant :

Nom de l'antenne investiguée	Date de la rencontre avec les enfants parrainés	Lieu de la rencontre festive	Composition du groupe 1 (initiales et âge de l'enfant)	Composition du groupe 2 (initiales et âge de l'enfant)	Composition du groupe 3 (initiales et âge de l'enfant)
Antenne du Pas de Calais	Mercredi 19 octobre 2022 après-midi	Un bowling	AK, 8 ans LM, 7 ans NP, 9 ans MF, 8 ans	KS, 11 ans CD, 9 ans JE, 11 ans	OD, 14 ans LR, 14 ans SB, 14 ans
Antenne de la Moselle	Samedi 22 octobre 2022 après-midi	Une plaine d'escalade en intérieur	L, 4 ans E, 9 ans R, 10 ans	A, 10 ans N, 11 ans L, 12 ans	Pas de groupe 3
Antenne des Ardennes	Mardi 25 octobre 2022 après-midi	Un bowling avec une plaine de jeux	LF, 6 ans AG, 7 ans EG : 9 ans	SW, 13 ans MD, 15 ans MB : 17 ans	Pas de groupe 3
Antenne de Seine Saint Denis	Mercredi 26 octobre 2022 matin	L'antenne elle-même	DC, 6 ans SS, 7 ans AS, 8 ans	MC, 10 ans FAF, 10 ans IK, 11 ans AC, 12 ans	MT, 18 ans MS, 19 ans

2. La perception du développement territorial par les acteurs de France Parrainages non implantés dans les territoires

Objectif visé

- Recueillir la perception de certains acteurs de France Parrainages (non issus des territoires enquêtés) quant au développement territorial de cette association.

Méthodologie proposée pour interroger les représentants de France Parrainages

Nous avons mené des entretiens semi-directifs en visio-conférence.

Le choix des participants a été déterminé, en amont, par le groupe en charge du suivi de l'évaluation (groupe-projet) : il s'agit de 5 professionnels du siège et d'un représentant du Conseil d'Administration de France Parrainages.



Nom et fonction des représentants de France Parrainages	Date et heure des entretiens menés
Intissar KOUSSA, responsable du pôle Actions France	27/06/2022 10h00
Paul DE RYCK, chargé de mission du pôle Actions France	27/06/2022 11h15
Elliot BIHEL, Responsable communication et relations presse	17/10/2022 11h00
Samantha CORIDON, Chargée de ressources humaines	20/10/2022 11h00
Charline ROUMENS, Directrice générale et Francis CANTERINI, représentant du conseil d'Administration (Président)	08/11/2022 10h00

3. La capitalisation des observations

Objectif visé

- Croiser les éléments obtenus dans cette troisième phase avec le matériel recueilli au cours des deux phases précédentes :
 - o la perception des partenaires,
 - o la perception des professionnels des antennes nouvellement implantées,
 - o la perception des parents et celle des parrains et marraines engagés auprès de cette association.

Méthodologie proposée pour cette capitalisation

Cette capitalisation sera perceptible tout au long de ce rapport et plus particulièrement au sein de la conclusion.



1/ L'IMPACT DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS PARRAINES³... OU COMMENT LES ENFANTS INTERROGES PERÇOIVENT LE PARRAINAGE DE PROXIMITE ?

Comme cela a été rappelé dans le propos introductif, deux phases précédentes de travail ont permis d'identifier la perception de la stratégie de développement territorial par certains acteurs : les partenaires, les professionnels exerçant au sein des antennes nouvellement implantées, les parrains et marraines et les familles d'origine des enfants parrainés.

De plus, toujours pour rappel, si des rapports par antenne cherchent à rendre compte spécifiquement de la dynamique départementale, ce présent rapport vise à totaliser les résultats des investigations territoriales.

1.1/ Que disent les enfants de leur parrainage ?

31 enfants, adolescents voire jeunes adultes ont été rencontrés et interrogés.

Les entretiens menés ont tout d'abord permis d'appréhender que, spontanément, le parrainage est toujours présenté, par les enfants parrainés, positivement⁴, que ce soit entre eux (lors d'interactions inter-individuelles ou lors des échanges au sein du groupe) ou que ce soit lors des échanges directs avec la chercheuse : « *le parrainage, ça me plait bien (...) c'est mieux maintenant qu'avant* » (E, 9 ans) ou encore « *j'aime bien aller chez S. et G.* » (L, 4 ans)

Lorsqu'on demande aux enfants de définir le parrainage, voici ce qui est exprimé : « *une famille qui fait ça pour ceux qui ont beaucoup moins de famille (...) ça me permet de penser à autre chose* » (SB, 14 ans). Cette adolescente poursuit : « *c'est comme une famille même si je suis pas leur propre enfant* ».

Un enfant d'une autre antenne précise : « *c'est des gens qui veulent faire des trucs gentils (...) comme ça, ça aide des enfants (...) ils veulent bien qu'on vienne dans leur maison* » (R, 10 ans).

Dans une autre antenne encore : c'est « *une famille qui t'accueille chez eux, avec qui tu fais des visites avec eux le week-end (...) Qui t'accueille chez eux, comme si c'était leur famille sauf que c'est pas vraiment ta famille.* » (A, 10 ans). Dans l'échange conversationnel, N. (11 ans) argumente : « *le parrainage, c'est trop cool parce que c'est un bon moment où tu peux sortir du foyer et découvrir de nouvelles choses* ».

MB (17 ans) explique que pour lui, « *les gens chez qui je suis, c'est ma famille. Ils sont là pour me soutenir quand j'ai besoin. Les épreuves que je passe, ils sont là, derrière moi. Ils m'aident dans tout ce que j'ai besoin* ».

En réponse à ces propos, SB (13 ans) dit que c'est « *partager une passion* » (en l'occurrence celle de la pêche).

Les propos recueillis ici sont majoritairement ceux d'enfants en situation de placement. Cependant, ils sont corroborés par ceux tenus par des enfants vivant dans leur famille d'origine : « *c'est comme si on pouvait tout faire... on se sent libre* » (DC, 6 ans) ou encore par de jeunes adultes « *ça donne de la chance aux enfants qui n'ont pas les mêmes opportunités* » (MS, 19 ans)

Les propos recueillis témoignent que les enfants utilisent préférentiellement le mot de famille à celui de parrainage. Ainsi, la dimension affective est, d'emblée, évoquée ou perceptible chez les enfants interrogés.

³ Pour des questions de clarté des propos, le terme enfant sera utilisé pour globaliser les termes d'enfant et adolescent, quel que soit l'âge des personnes interrogées.

⁴ Sans ôter de la valeur à ce constat, il est nécessaire de garder en mémoire que la situation d'enquête (une personne inconnue venant échanger avec des enfants parrainés, lors d'un moment festif organisé par France Parrainages) a pu générer des biais méthodologiques.



De manière générale, les parrains et marraines sont vécus par les enfants comme des adultes qui sont à leur écoute et qui savent faire face à leurs difficultés : « *en vrai, c'est comme les professionnels de France Parrainages, quand on a besoin de quelque chose ils sont là... ils sont vraiment à l'écoute. Ça m'aide beaucoup.* » (MB, 17 ans)

Certains enfants ont également insisté sur la confiance réciproque qui a su s'installer, bien qu'elle ne soit pas évidente lors des premiers contacts : « *au début, je savais pas trop mais j'ai voulu essayer* » (OD, 14 ans)

L'étude des focus-groupe nous permet d'affiner⁵ la compréhension de la qualité des relations entre famille de parrainage et parrainés. Celle-ci se concrétise dans :

- **Le soutien à la scolarité et la valorisation de la réussite éducative**

Bien que cette thématique soit peu abordée spontanément par les enfants rencontrés, ils ont été globalement unanimes lorsque la question était posée directement par la chercheuse. En effet, dans la majorité des situations, les familles de parrainage accompagnent les enfants dans leur scolarité, les aident à faire leur devoir et sont soucieux de leur réussite scolaire : « *ça m'aide pour les devoirs* » (E, 9 ans). Ceci est particulièrement bien perçu par les enfants qui disent se sentir plus investis dans leur parcours scolaire qu'en amont du parrainage.

A (10 ans) parle de l'aide aux devoirs comme d'une activité ludique partagée avec son parrain. Elle est très contente de cette aide car elle a très envie d'avoir « *de bonnes notes* ».

- **L'ouverture sociale et culturelle**

C'est la thématique qui revient le plus souvent et qui est la plus évoquée spontanément par les enfants. Les activités sont très variées et mettent en lumière la qualité et la diversité du partage de temps entre parrains/marraines et parrainés.

Il s'agit :

- d'activités ludiques : parc d'attraction, jeux vidéo, jeux de société, aller à la pêche (et « *partager nos passions* ») (SB, 13 ans), aller au zoo, fête foraine...
- d'activités culturelles : aller au cinéma, visite de ville (Paris)...
- d'activités sportives : courir ensemble
- d'activités sociales : recevoir de la famille ou des amis, aller au restaurant, etc. : « *On voit d'autres gens* » (LR, 14 ans)
- des activités du quotidien : s'occuper des animaux, regarder la télévision, jardiner, cuisiner, se promener, etc. : « *promener le chien, manger bio (...) on fait du sport, on regarde la télé, tranquille* » (SB, 14 ans) ou encore « *on cuisine, on regarde des films ensemble, on sort* » (N, 11 ans)

C'est bien la question du partage qui est ici perceptible. Celle du temps passé ensemble que ce soit lors d'activités extérieures ou que ce soit dans le partage du quotidien. Mais il s'agit également de s'ouvrir à d'autres dimensions et d'acquérir de nouvelles connaissances : « *tu apprends de nouvelles choses avec quelqu'un d'autre.* » (N, 11 ans) ; « *ils nous apprennent des choses. On découvre des trucs nouveaux.* » (L, 12 ans).

⁵ Dans la mesure où elle avait déjà été investiguée *via* les entretiens avec les parrains et les marraines lors de la phase 2.



- **Sortir de la collectivité**

Cette thématique est particulièrement récurrente chez les enfants en situation de placement : « *Ça me sort du groupe* » (E, 9 ans). En effet, les enfants parrainés, en situation de placement au moment des entretiens, ont tous mis en avant que le parrainage leur permettait de ne plus être au contact des autres enfants en situation de placement ou de leur entourage amical : « *être éloigné de ceux qui te prennent la tête* » ou encore « *au moins, y a pas d'embrouille avec les autres enfants* » (A, 10 ans).

Ils apprécient également tout particulièrement le fait d'évoluer dans des espace-temps non collectifs : qu'il s'agisse d'avoir une chambre à eux (ce qu'ils apprécient d'autant plus s'ils ont pu la décorer eux-mêmes), d'y dormir seul (« *on dort tout seul le soir* », LR, 12 ans) ou encore d'avoir le sentiment d'avoir une « prise » sur le quotidien et de ne plus subir, pendant quelques temps, les contraintes inhérentes à la collectivité : « *on peut faire des activités mais pas avec le groupe. C'est tranquille, c'est calme.* » (L, 12 ans).

De même, le fait de se sortir de la collectivité est mis en avant : « *je suis tout le temps dans la collectivité, ça me fait du bien* » (LR, 14 ans).

Enfin, certains enfants témoignent leur plaisir d'avoir des adultes à l'écoute de leurs envies : « *ils me demandent ce que je veux manger* » (SB, 14 ans) ; « *ça permet de manger ce qu'on veut... puis c'est meilleur !* » (A, 10 ans) ; « *c'est carrément un autre rythme. On voit d'autres gens, avec qui je suis la seule enfant. Ils me demandent des trucs comme « qu'est-ce que tu veux faire aujourd'hui ? ».* (SB, 14 ans).

Que ce soit pour les enfants en situation de placement ou pour les enfants vivant au domicile parental, tous évoquent ce sentiment que le parrainage de proximité leur offre une parenthèse, le sentiment de « souffler », de vivre autre chose, d'avoir une « bulle d'air » comme le disent AG, 7 ans, et EG, 9 ans, qui vivent chez leur père et qui ont chacune une marraine. Il s'agit aussi de « passer du bon temps », d'avoir l'impression de se sentir libre : « *Ça permet de penser à autre chose* » (SB, 14 ans) ou « *ça me change d'air... être toute seule... être avec les animaux* » (OD, 14 ans)

- **Les relations affectives singulières et privilégiées**

La dernière thématique mise en lumière par l'analyse des focus-groupe est celle des relations affectives favorisées par le parrainage de proximité. En effet, les enfants sont unanimes : le parrainage de proximité leur permet de nouer une relation d'attachement, la plupart du temps décrite comme forte et réciproque⁶ : « *Ils veulent donner du bonheur à un enfant.* » (A, 10 ans) ce qui est confirmé par N (11 ans) : « *Ils me donnent de l'amour* ».

Les enfants parlent certes d'attachement mais également de signes d'affection : « *Je reçois des câlins* » dit E, 9 ans. L, 4 ans, confirme en souriant et en hochant de la tête quand on lui demande s'il en reçoit également. SB (14 ans) dit : « *je veux toujours mon bisou le soir. Si je l'ai pas, je réclame !* »

Cette relation est parfois décrite comme ayant été longue à se mettre en place, progressive. Alors que d'autres enfants décrivent quasiment un « coup de foudre » entre eux et la famille de parrainage. C'est le cas lorsque l'on écoute MB, 17 ans, par exemple.

⁶ Sans se situer sur le même plan, il ressort des entretiens que les relations affectives avec les animaux de la famille de parrainage sont très fréquemment évoquées par les enfants. Ces dernières sont fortement investies par les enfants.



Par ailleurs, il est apparu, au cours des entretiens, la place particulière que prenaient les animaux domestiques dans le discours des enfants : quand la question est posée à L. (4 ans) de savoir ce qu'il fait lorsqu'il est dans sa famille de parrainage, la réponse fuse : « *on va promener les chiens* ». Il est ensuite intarissable sur les 2 chiens et sur le temps qu'il passe à jouer avec eux. Il en est de même pour LR (14 ans) : « *on promène le chien* » ou encore « *le chien... j'ai découvert qu'il m'aime* » (LR, 14 ans).

Enfin, il ressort des entretiens avec les enfants que les professionnels de France parrainages sont également reconnus comme des adultes qui font référence dans leur vie et qui sont investis affectivement : « *en vrai, c'est comme les professionnels de France Parrainages, quand on a besoin de quelque chose ils sont là... ils sont vraiment à l'écoute. Ça m'aide beaucoup.* » (MB, 17 ans). Ce sont, pour certains enfants, de véritables figures d'attachement.

1.2./ Regards croisés sur le parrainage de proximité

Ce qui ressort très vite du croisement des propos recueillis auprès de l'ensemble des parties prenantes est le fait que les thématiques abordées par les enfants avaient précédemment été appréhendées, de près ou de loin, par les autres acteurs du parrainage de proximité. Ainsi, il est partagé par tous que le parrainage de proximité aide chaque enfant à grandir (« *elle m'apprend des choses... à me laver le visage. Avant, je ne savais pas qu'il fallait se laver le visage ni comment* » - EG, 9 ans-) et contribue à un enrichissement mutuel (l'investissement et la réussite scolaire, l'ouverture sociale et culturelle, l'épanouissement personnel et collectif/partagé/réciproque). Le fait de partager du temps ensemble favorise l'engagement dans une relation à l'autre et la création de liens affectifs perçus par les adultes et par les enfants : « *Ils s'occupent bien de moi* » (a, 10 ans)

La question de la temporalité est également une thématique qui ressort des entretiens avec les différentes parties prenantes. Cependant si les adultes (professionnels de France Parrainages et parrains/marraines) mettent l'accent sur l'intérêt de prendre le temps, certains enfants sont parfois plus enthousiastes et plus pressés : « *J'aimerais bien y aller plus souvent* » (N, 11 ans). Cependant, certains pondèrent « *une fois par mois pour l'instant. C'est bien comme cela.* » (LR, 14 ans) quand d'autres apprécient d'être partie prenante de la décision : « *j'y vais quand j'ai envie* » (A, 10 ans).

Le seul aspect moins évoqué par les enfants que par les autres acteurs (partenaires, professionnels, parrains et marraines) est celui du maintien ou du renforcement des liens avec la famille d'origine. En effet, cette thématique ressort peu des entretiens qui ont été menés. Lorsqu'elle est évoquée, elle l'est par les enfants les plus âgés. Cependant, si le lien n'est pas fait spontanément par les enfants entre parrainage de proximité et amélioration des relations avec leur entourage familial, il n'en est pas moins un axe essentiel du bien-fondé du parrainage en grande proximité sur les territoires.



2/ LA PERCEPTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL PAR LES ACTEURS DE FRANCE PARRAINAGES NON IMPLANTES DANS LES TERRITOIRES

Comme cela a été présenté en introduction de ce rapport, différents acteurs de France Parrainages ont été interrogés au cours de cette troisième phase. Un des objectifs de ces échanges était de croiser les perceptions des professionnels des antennes nouvellement implantées et celles de professionnels exerçant plutôt au « siège » de France Parrainages, celles de la dirigeance mais également celles de la gouvernance de France Parrainages. Ainsi, les membres de la dirigeance et de la gouvernance interrogés ont tous souligné le développement rapide du parrainage de proximité⁷ et la nécessité d'évaluer celui-ci afin de ne pas mettre l'association en tension voire difficulté. Autrement dit, la poursuite ou non du développement territorial nécessitait d'identifier les conditions de réussite des implantations, notamment, en termes de moyens.

Ainsi, cinq entretiens semi-directifs ont été menés et portaient, globalement, sur la trajectoire de cette association afin de comprendre ce qui l'avait amenée à s'implanter sur les territoires et sur l'identification de la perception de chacun de ces acteurs quant à cette implantation territoriale.

Ces entretiens ont permis d'identifier ce qui semblent constituer les forces et les points d'amélioration de cette implantation.

2.1/ Une association forte de son histoire

La première partie des entretiens a permis de revenir sur l'histoire et la structuration progressive de France Parrainages, initialement Centre Français de Protection de l'Enfance, né en 1947 de la volonté de venir en aide aux orphelins de guerre.

Plusieurs évolutions historiques notables ont été relevées par les membres de la dirigeance et de la gouvernance :

- La gestion d'établissement accueillant des orphelins puis des enfants en situation de placement ;
- Le renforcement progressif du parrainage à l'international ;
- La mise en œuvre du parrainage de proximité au sein du territoire national ;
- La fin de la gestion d'établissement spécialisé et la nécessaire reconfiguration de l'association ;
- L'implantation progressive d'antennes concrétisant la stratégie du conseil d'administration de promouvoir un développement territorial de France Parrainages : les antennes en Ile-de France puis en Picardie installées dans les années 90, celles du Nord et de l'Ille-et-Vilaine dans les années 2000, celles de la Moselle, de Seine-Saint-Denis, des Ardennes et du Pas de Calais en 2020 puis celles de la Meuse et de la Gironde en 2022.

Il ressort de l'analyse de cette première partie des entretiens trois dimensions notables :

- La capacité de cette association à se réinterroger et à se donner les moyens d'évoluer ;
- Les grandes différences de fonctionnement entre le pôle « Actions internationales » et le pôle « Actions France » et donc leurs besoins différents en étayage venant des pôles en charge de la communication ou des ressources humaines.

⁷ En effet, le développement du pôle en charge du parrainage de proximité venait de connaître, au cours de cette étude, une accélération notable (ouverture, en trois années, de 6 antennes alors que, précédemment, 4 antennes avaient été ouvertes en une quarantaine d'années).



Le pôle portant le parrainage de proximité est, notamment, le pôle qui nécessite le plus de moyens humains, notamment pour intervenir en proximité des enfants, des familles, des parrains/marraines et des partenaires institutionnels.

- L'identification, par les différents acteurs interrogés, du pôle « Actions France » comme le pôle qui incarne l'ancrage territorial – national – de France Parrainages.

2.2/ Les facteurs de réussite du développement territorial

L'implantation territoriale mise en œuvre au cours des dernières années est jugée très positive par les personnes interrogées au cours de cette phase. Il est partagé qu'au sein des départements investigués, l'ouverture d'une antenne a permis une reconnaissance, par les partenaires et par les personnes concernées (famille/enfant/parrain-marraine) de France Parrainages et du parrainage de proximité. De même, ce développement territorial a permis un rayonnement, une notoriété et une augmentation du crédit de l'association.

Interrogées sur les facteurs de réussite du projet de développement territorial, les équipes de France Parrainages ont évoqué aussi bien des facteurs endogènes⁸ que des facteurs exogènes⁹.

Cette perception plutôt « macro » est, dans les discours, complétée par des propos plus « micro » tels que :

- La proximité avec une autre antenne déjà existante et qui « fonctionne » bien.
L'exemple de l'antenne du Pas-de-Calais proche de l'antenne du Nord a été régulièrement cité.
- Des partenaires qui s'engagent et contribuent au développement du parrainage de proximité.
C'est ici les exemples des antennes du Pas-de-Calais ou de la Moselle qui ont été cités, avec un conseil départemental présenté comme convaincu et à l'écoute des besoins et des enjeux du parrainage de proximité.
- Une équipe, sur les territoires, stabilisée et complémentaire.
Ce point était également ressorti de la première phase de cette étude.
- L'importance de la communication et, notamment, du choix des supports de communication en fonction des territoires pour continuer à faire connaître les actions de l'association.
La complémentarité entre une communication ciblée (donc différente d'un territoire à un autre) et celle plus centralisée (élaborée et déployée par le siège) a été évoquée par les professionnels de France Parrainages quelle que soit la phase de cette étude.

2.3/ Les conditions à réunir

Une fois les facteurs de réussite identifiés, les entretiens ont permis d'évoquer les conditions à réunir ou celles déjà réunies pour que le projet d'implantation d'antennes soit opérationnel. Là encore, un double mouvement (exogène et endogène) peut être mis en avant :

- Les conditions exogènes :

⁸ tel que la volonté, portée par la gouvernance et la dirigeance, de se développer ainsi que tout le travail mené de prospection et de ciblage des territoires propices à l'implantation.

⁹ tel qu'un contexte politique national favorable avec la promulgation de la loi du 07 février 2022 et la reconnaissance juridique du parrainage de proximité.



- Le financement des actions de France Parrainages par les pouvoirs publics (cette condition a été citée par chaque personne interviewée)¹⁰ ;
 - La mise en œuvre de partenariats (notamment politique), sur le terrain, propice à la co-construction ;
 - L'orientation d'enfants par les conseils départementaux (par les équipes de protection de l'enfance mais également de prévention spécialisée).
- Les conditions endogènes :
- Un projet d'implantation clairement énoncé et partagé mais également pensé sur le moyen et long terme ;
 - La poursuite des recrutements de professionnels (notamment au niveau des services centralisés (en charge de la communication et des ressources humaines) ;
 - Un management de proximité tout en maintenant un pilotage centralisé.

Si chaque participant a évoqué les conditions exogènes au cours de l'entretien mené, tous ont davantage insisté sur les conditions endogènes. Ainsi, si le développement territorial est unanimement perçu comme une force par l'ensemble des personnes interrogées, les moyens déployés pour y parvenir sont présentés comme une fragilité. Il est régulièrement revenu le besoin de développer les ressources humaines sur les territoires et au siège car il semblait très compliqué de faire face à l'augmentation de l'activité tout en s'appuyant sur les mêmes ressources (quantitativement). Cela a été résumé ainsi : « être autant pour travailler avec 4 antennes qu'avec 10 antennes »¹¹.

¹⁰ Même si la recherche de fonds privés (pour venir en complément des subventions publiques) a été évoquée comme une piste de réflexion à creuser.

¹¹ Au moment où les entretiens ont eu lieu, ces questions avaient été entendues et des réponses avaient été apportées ou étaient en train de l'être.



3/ CAPITALISATION... OU CE QU'IL FAUT RETENIR DES TROIS PHASES DE TRAVAIL

La première phase de ce travail, engagée il y a plus de trois années, a permis de mettre en lumière le fait que les parrainages de proximité, proposés par France Parrainages, s'inscrivent dans un temps long et qu'ils reposent sur un travail d'interconnaissance et de reconnaissance mutuelle sur les territoires d'implantation, que ce soit avec les acteurs institutionnels (les conseils départementaux et les associations œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance) ou auprès des potentiels « bénéficiaires » (les familles et les parrains/marraines). Quelques temps avant la promulgation de la loi de février 2022, les acteurs interrogés s'accordaient sur le fait que le parrainage de proximité était de plus en plus identifié comme un dispositif à part entière, dans la complémentarité avec les autres actions de prévention et de protection de l'enfance. A ce titre, il était apparu évident que les conseils départementaux devaient être partie prenante de l'implantation et du maintien d'une antenne sur un territoire.

La seconde phase nous avait permis de conclure que les dispositifs proposés permettaient de mettre en lien des parrains/marraines qui cherchent à s'engager dans une association pour aider des enfants en difficulté et des parents qui cherchent un soutien à la parentalité et une occasion d'offrir des moments d'évasion à leur enfant. Pour cela, les premiers (parrains/marraines) avaient tendance à faire des recherches par leurs propres moyens afin de trouver un dispositif correspondant à leurs attentes¹², tandis que les seconds (parents) étaient davantage orientés vers ce dispositif par un travailleur social et/ou des proches¹³.

Cette étape du travail avait confirmé que l'accompagnement du parrainage par France Parrainages était adapté aux attentes des parrains/marraines et des parents et que la qualité de cet accompagnement se concrétisait dans la disponibilité, la réactivité et le professionnalisme des salariées des antennes.

Ces conclusions ont été confirmées au cours de cette troisième et dernière phase. En effet, les enfants rencontrés ont tous témoigné du bien-fondé de ce dispositif, de l'accompagnement proposé par les professionnels et de ce que cela leur apportait au quotidien. Que ce soit pour sortir de la collectivité ou juste pour « changer d'air », ils ont tous mis en avant l'ouverture sociale et culturelle ainsi que les liens d'attachement créés avec les familles de parrainage.

Enfin, cette dernière phase visait également à étudier l'implantation territoriale, vue du siège de l'association. Ainsi, a été évoqué le fait que ce projet de développement territorial avait été l'occasion pour l'association de réinterroger son modèle de fonctionnement, de devoir calibrer au mieux les objectifs à fixer aux équipes, d'identifier les moyens à mettre à disposition pour parvenir à stabiliser les équipes existantes et à envisager le déploiement d'autres antennes et d'appréhender les conditions des partenariats à mettre en œuvre pour garantir le fonctionnement de l'antenne.

Pour conclure, il ressort que France Parrainages doit faire face à, au moins, quatre enjeux liés à son développement rapide et conséquent :

¹² Ce qui nous avait permis d'écrire que la communication mise en place par France Parrainages *via* les réseaux sociaux et internet était à maintenir voire à densifier.

¹³ Ce qui nous avait également conduit à penser que la communication à destination des partenaires et des travailleurs sociaux était fondamentale et qu'il fallait la favoriser. De même, cette étape du travail nous avait amenés à conclure que le « bouche-à-oreille », moins facile à identifier, jouait également un rôle essentiel pour informer, sensibiliser et, *in fine*, orienter vers France Parrainages des parrains/marraines et des parents potentiels.



- Un enjeu d'organisation avec des services centralisés (en charge du management, des ressources humaines et de la communication) et des travailleurs sociaux, sur le terrain, qui assurent l'activité de parrainage de proximité ;
- Un enjeu financier pour trouver le modèle économique permettant de stabiliser le fonctionnement de l'ensemble du pôle ;
- Un enjeu de collaboration avec les conseils départementaux (ou les pouvoirs publics plus généralement) pour que les enfants soient orientés par les services de l'ASE ;
- Un enjeu de communication, de notoriété pour trouver des parrains/marraines et des familles volontaires.